

Dévoilement du Buste de René Borghini

Intervention de Stéphane Valeri,

Président du Conseil National

Jeudi 22 avril 2021, à 11h30

Monseigneur,

Monsieur le Ministre d'Etat,

Monsieur le Président du Conseil de la Couronne,

Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Justice, Directeur des
Services Judiciaires,

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Monsieur le Chef de Cabinet du Prince Souverain,

Monsieur le Maire,

Monseigneur le Vicaire général représentant Monseigneur
l'Archevêque,

Monsieur le Président de la Commission pour l'assistance aux victimes de spoliations,

Madame Michèle Bertola, représentant la famille de René Borghini,

Chers collègues Conseillères Nationales et Conseillers Nationaux,

Mesdames, Messieurs

C'est avec émotion que nous vous accueillons dans l'enceinte de notre Assemblée, à l'occasion de l'inauguration du buste de René Borghini. Ce moment solennel se déroule bien sûr dans le respect de protocoles sanitaires qui restent la règle en Principauté.

===

Monseigneur,

L'hommage solennel que Vous allez apporter à René Borghini, à l'occasion du dévoilement de ce buste, qui prendra place désormais à l'entrée de cette maison qui est, symboliquement, pour toujours la sienne, ancre définitivement notre devoir de mémoire.

En liminaire, je tiens à Vous remercier chaleureusement, Monseigneur, d'avoir accepté de donner suite à notre proposition d'honorer, avec ce buste, le résistant et martyr monégasque René BORGHINI, qui était, lors de son arrestation par la Gestapo, « *Secrétaire de la Présidence du Conseil National* », l'équivalent aujourd'hui du poste de « *Secrétaire Général* ».

Votre vision, Monseigneur, Votre exigence de transparence et de vérité face à cette période du passé réputée difficile, est tout à fait partagée par le Conseil National.

Nous sommes donc ici réunis pour non seulement nous souvenir, mais également pour transmettre. Transmettre aux générations futures.

===

Nous célébrons, chaque 3 septembre, la Libération de Monaco. La résistance s'était illustrée par de nombreux actes héroïques, y compris au sein de la Principauté. Ainsi, René Borghini et Esther Poggio, son agent de liaison, furent arrêtés à Monaco en juillet 1944 pour fait de résistance et fusillés le 15 août 1944 à Nice, comme le fut également Joseph Lajoux, autre héros monégasque de la résistance.

Cette date du 15 août 1944 n'est pas le fruit du hasard. Depuis des mois, l'occupant savait que les alliés allaient débarquer. Mais ils ne savaient ni où, ni quand. René Borghini le savait, lui, qui avait caché sous son bureau les plans du débarquement. Moins connu que le *D-Day* en Normandie, *Dragoon* -c'est le nom de code du Débarquement en Provence- revêt pourtant une importance stratégique. L'un de ses objectifs était de créer un nouveau front en France et de détruire la 19^e armée allemande, qui avait en charge la défense du Sud-Est de la France. Au total, plus de 94 000 soldats et 11 000 véhicules ont été débarqués le premier jour.

On mesure donc l'importance des documents que détenait René Borghini. Ceux-ci désignaient en effet l'emplacement exact des zones de parachutage des 9000 soldats de la 2^o division britannique entre Le Muy et La Motte, préambule essentiel au

débarquement, afin d'empêcher l'afflux de renforts ennemis depuis l'ouest.

Les gens sont des héros lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement disait Claudel. René Borghini était membre du réseau Gallia-Reims, dont la gestapo disait que « *cette organisation est la mieux dotée en hommes et outils de renseignements* ». Gallia-Reims était rattaché au réseau Combat, dont on connaît l'illustre animateur lui-aussi torturé et muet jusqu'au bout, le chef du Conseil National de la résistance, l'immense Jean Moulin.

Héros, René Borghini le fut justement car il était pour lui impensable de faire autrement que de se taire, en conscience, avec le sens du devoir chevillé au corps.

Parler, c'était en effet faire échouer le Débarquement en Provence et orienter différemment le sort de la guerre, pour en retarder l'issue.

Parler, c'était aussi mettre en péril l'ensemble des réseaux de résistance.

Parler, c'était enfin perdre sa dignité au regard d'une mission plus grande que lui.

On connaît la suite.

René Borghini n'a pas parlé.

Le 15 août 1944, les alliés débarquaient, au lieu et à la date prévus. Les allemands n'en savaient rien, car René Borghini n'avait pas parlé.

Il en paya donc le prix, ce jour-là même, fauché par la mitraille nazie sur une potence à l'Ariane, avec 22 compagnons

d'infortune, dont Esther Poggio qui, elle non plus, n'avait rien dit.

Ce sens du devoir n'était pas seulement celui d'un résistant patriote.

Je tiens à saluer aujourd'hui, à travers lui, le représentant exemplaire d'une fonction publique toujours essentielle, pleinement dévouée quelle que soit la période, à la marche de nos Institutions. Dans cette assemblée, si le nom des élus est généralement connu de notre population, peu imaginent à l'extérieur le rôle indispensable du Secrétariat général, de ses femmes et de ses hommes au service du Conseil National et de l'État.

En 2006, Monseigneur, Vous formiez le vœu, je Vous cite, « *d'une administration ambitieuse, exemplaire, grâce à sa volonté de progresser, pour engager une réflexion d'ensemble sur la modernisation de la fonction publique* ». Nous y travaillons d'ailleurs, à notre place, par l'examen en commission, ces jours-ci, du Projet de Loi 895 portant statut des fonctionnaires de l'État. Des services publics toujours plus efficaces, performants et fiables. Mais surtout des femmes et des hommes de grande valeur. Qu'ils en soient aujourd'hui remerciés, celles et ceux qui depuis René Borghini font honneur à leur mission jusqu'à aujourd'hui.

« *Le futur, selon Nietzsche, appartient à celui qui a la plus longue mémoire.* »

Quelle plus belle manière d'entretenir la mémoire que de croiser, désormais, le visage de René Borghini, grâce à ce buste que nous allons découvrir. Je remercie particulièrement l'artiste talentueux, Denis Chetboune, d'avoir si bien su reproduire ses traits, comme vous allez le voir dans quelques instants.

Ce devoir de mémoire envers René Borghini, Monaco le perpétue avec honneur depuis ses funérailles nationales, en novembre 1944, jusqu'à l'inauguration de ce buste, en passant par le dévoilement d'une plaque à l'entrée du Conseil National en 2017, par Vous-même Monseigneur.

Pour conclure et avant de vous laisser la parole, cher Monsieur Wolzok, en tant que Président de la Commission pour l'assistance aux victimes de spoliations, je ne peux m'empêcher de reprendre les mots de l'un de mes prédécesseurs, le regretté Président Charles Bellando, qui avait rendu un hommage appuyé à René Borghini en 1947, à l'occasion de la remise, à

son fils et en son nom, à titre posthume, des Croix de Guerre et de la Légion d'Honneur.

Permettez-moi de le citer:

« Certaines figures sont, dans la vie d'un peuple, comme des points de repère sur la voie de son évolution historique et autour desquelles les patriotes se regroupent lorsque les circonstances le commandent (...) et il enchaîne plus loin à l'intention de son fils -mais cette conclusion parlera à chacun de nous- : « conservez le souvenir de cette cérémonie, qui concrétise une vie bien courte mais noblement remplie. Comme un compagnon de route fidèle et tutélaire, ce souvenir vous aidera à traverser la vie, le cœur droit, l'âme courageuse et le front haut ».

Je vous remercie.

Avant, Monseigneur, que Vous n'évoquiez René Borghini et ne dévoiliez ce buste, j'ai le plaisir et l'honneur de céder la parole à Monsieur Jacques Wolzok.